

LETTRE n° 8 DU CESER AUVERGNE RHÔNE ALPES



octobre 2016

GRUPE CGT

Contribution du Ceser "Pour une vision d'un développement équilibré à travers le schéma d'aménagement Auvergne-Rhône Alpes"

Intervention de Daniel Blanc Brude au nom du groupe

Plénière 18 octobre 2016

Contribution « Pour une vision d'un développement équilibré à travers le schéma d'aménagement Auvergne-Rhône Alpes »

Vote pour

Vous trouverez l'intégralité des interventions de la CGT sur le site www.cgtra.org

Avis du CESER

Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) est un ensemble flou regroupant des schémas et plans existants, un document « prescriptif » avec validation du préfet de région. Pour le CESER, le SRADDET est une opportunité à saisir pour bâtir un projet régional

C'est une ambition qu'il faut rechercher pour le développement et l'équilibre des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes. A partir d'un premier travail fédérateur, c'est un diagnostic stratégique à concevoir en dynamique, dans une démarche prospective. Il convient de capitaliser et d'actualiser les réflexions stratégiques existantes dans l'objectif de susciter la convergence des projets des échelles locale et régionale au bénéfice de l'effet levier pour le développement, pour l'avenir des générations futures et pour l'équité territoriale. Le ceser recommande de réserver les règles générales à caractère prescriptif à des territoires à enjeu régional fort.

Le CESER recommande une méthode d'élaboration reposant sur le dialogue pour bâtir un projet régional partagé et une méthode d'évaluation et de suivi du SRADDET.

Avis de la CGT

Le SRADDET, véritable projet de territoire doit donc évoquer une vision de long terme et faire appel au développement, lequel ne répond en aucune manière à une recette. C'est un processus de construction par des acteurs, qui crée des ressources sur le territoire, qui favorise l'ancrage économique pour renforcer son rayonnement, son attractivité.

Cela fait appel à la gouvernance territoriale, qui renvoie à l'ingénierie territoriale, à la stratégie et la prospective. Elle articule la stratégie de pilotage et de mise en œuvre de la coconstruction du SRADDET puis plus tard à sa mise en œuvre. Cela demande d'articuler démocratie participative et démocratie élective, sur l'ensemble du territoire de la région. Équité, légitimité sociale, participation à la prise de décision, recherche de consensus, transparence et responsabilisation des acteurs, prise en compte de la complexité, anticipation d'un développement partagé, évaluation de la per-

formance et devoir de restitution sont les maîtres mots.

Nous avons besoin d'un document de référence utile et utilisable, reconnu par le plus grand nombre et ayant un caractère prescriptif et opposable sur certains éléments. Nous avons raison d'insister sur les questions de fractures territoriales, de subsidiarité, d'équité et de développement équilibré des territoires.

Nous n'y parviendrons que si le service public, qui est au cœur de la nation et en constitue un élément essentiel du compromis social, est à même de jouer tout son rôle.

Dans ce cadre, la société civile organisée avec le CESER, les Conseils Locaux de Développement ainsi que les acteurs socio-économiques, associant les citoyens sont prêts chacun à leur place à apporter leurs contributions dans une coconstruction.